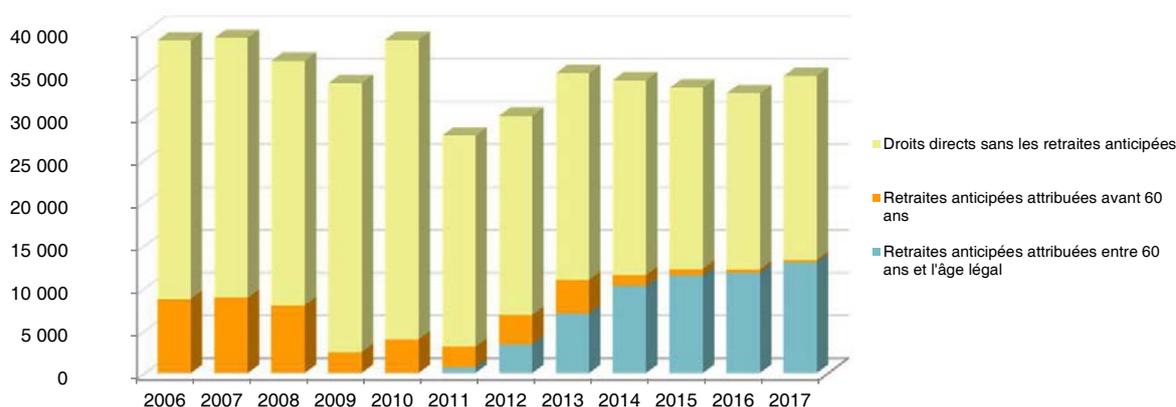




Retraités résidant en Carsat Normandie

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	17 877	25 263	43 140
Droits directs (retraites personnelles)	16 628	18 115	34 743
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 249	7 148	8 397
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	741	963	1 704

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 732	4 472	13 204
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,3 ans	61,9 ans
Droits dérivés	74,5 ans	72,4 ans	72,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	5,9%	11,0%	8,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	9,5%	9,6%	9,6%
Polypensionnés	39,7%	33,5%	36,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	312 474	402 641	715 115
Retraités percevant un droit direct seul	301 387	275 866	577 253
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 917	19 763	21 680
Retraités percevant les deux à la fois	9 170	107 012	116 182
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	84 324	36 045	120 369
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,4 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	849 €	650 €	737 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 159 €	983 €	1 076 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,5%	48,8%	33,9%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

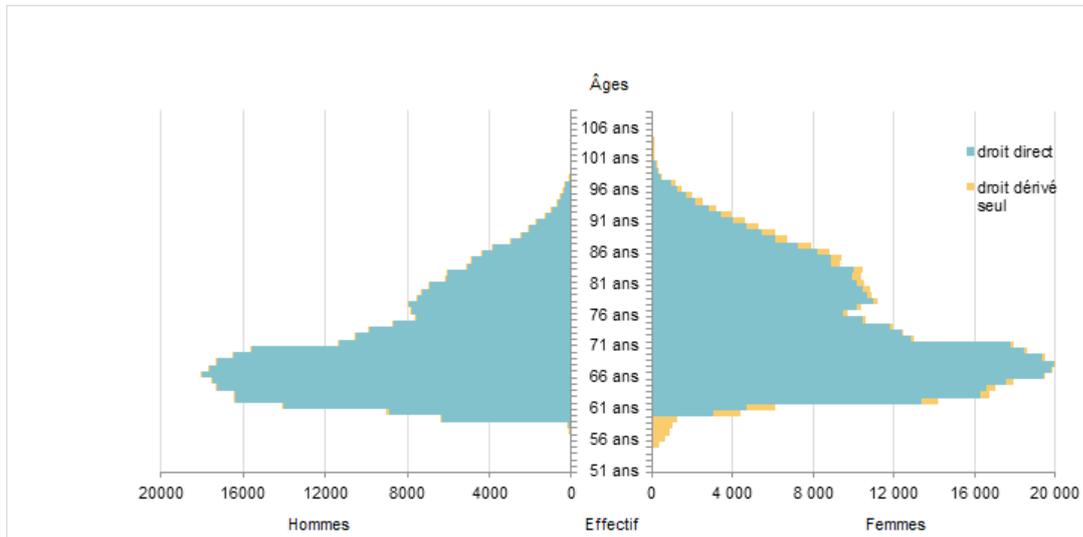
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

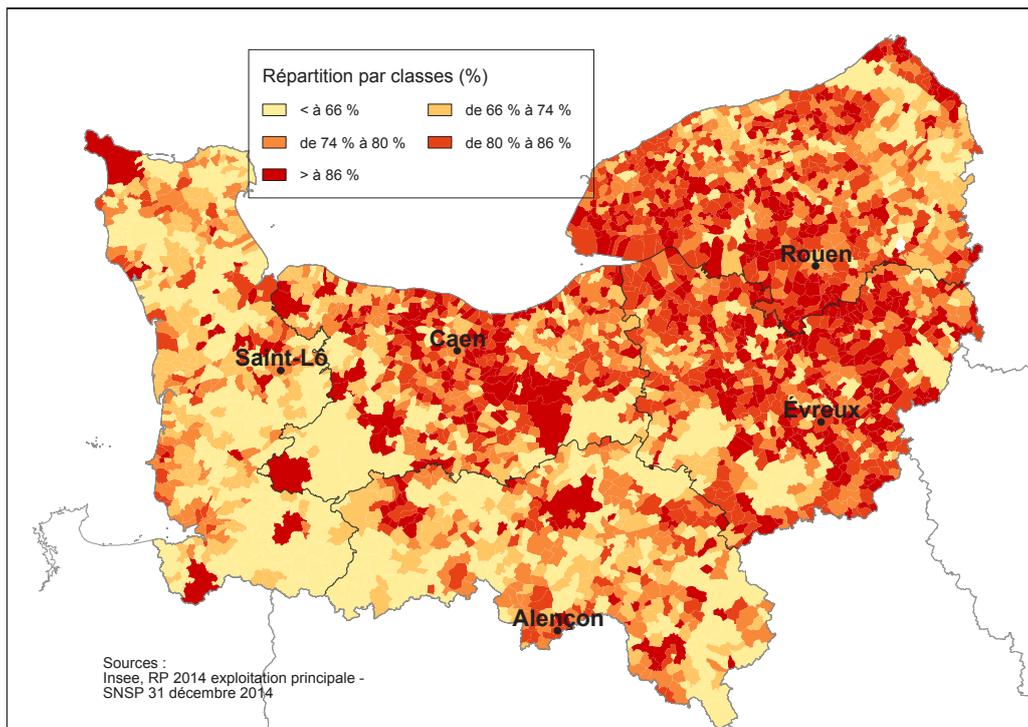
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Normandie



Prestataires payés par la Carsat Normandie

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
14 - Calvados	58 388	76 846	135 234
27 - Eure	49 635	59 524	109 159
50 - Manche	43 671	58 692	102 363
61 - Orne	26 926	35 294	62 220
76 - Seine-Maritime	109 554	140 690	250 244
Total Carsat Normandie	288 174	371 046	659 220
Total hors Carsat Normandie	28 671	34 093	62 764
Ensemble des prestataires	316 845	405 139	721 984

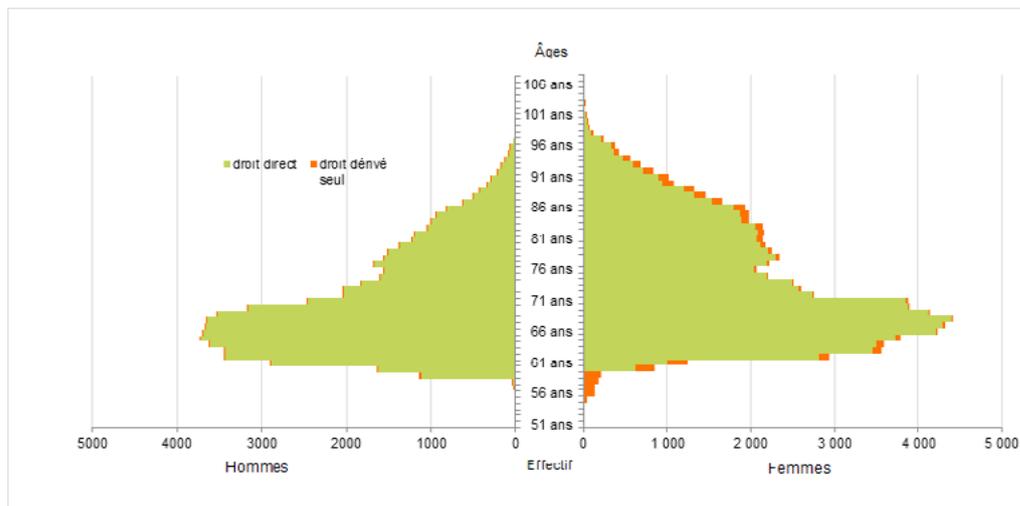


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 577	5 283	8 860
Droits directs (retraites personnelles)	3 295	3 821	7 116
Droits dérivés (retraites de réversion)	282	1 462	1 744
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	202	223	425
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 550	854	2 404
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	74,0 ans	73,0 ans	73,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	44,9%	37,2%	40,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	64 471	85 036	149 507
Retraités percevant un droit direct seul	62 161	59 653	121 814
Retraités percevant un droit dérivé seul	337	3 719	4 056
Retraités percevant les deux à la fois	1 973	21 664	23 637
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 452	7 548	24 000
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,4 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	827 €	653 €	728 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 153 €	998 €	1 077 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,5%	47,2%	33,2%

Pyramide des âges des résidents



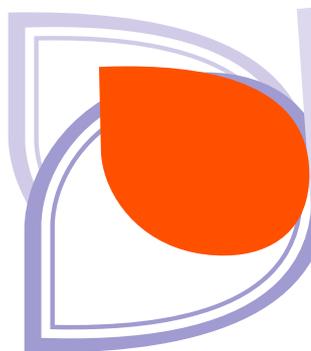
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

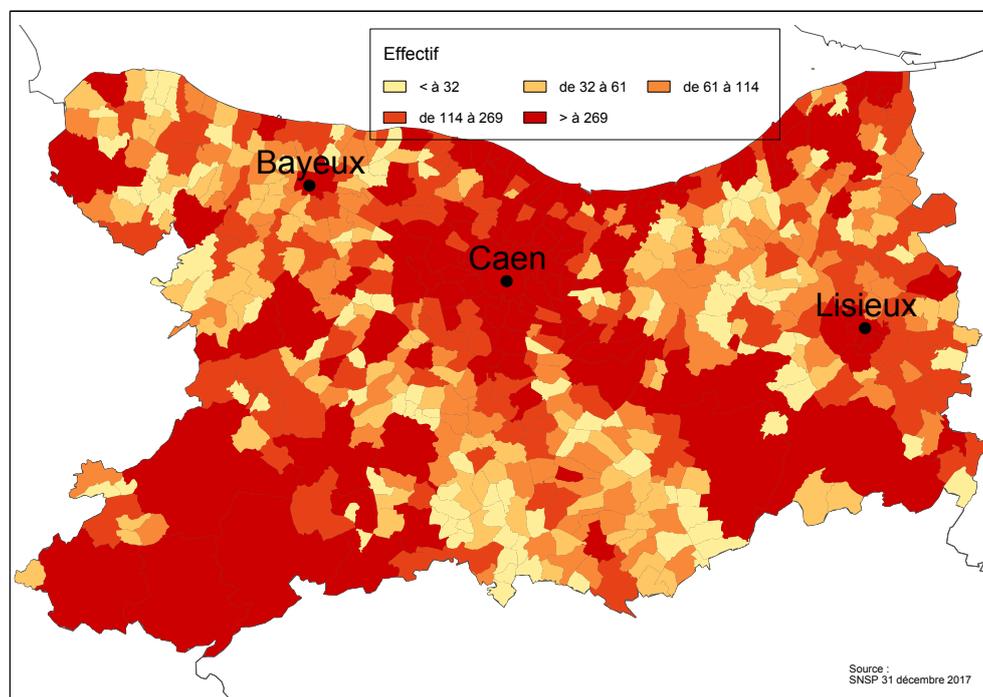
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Caen			
Nombre total de retraités	6 886	11 504	18 390
Retraités percevant un droit direct seul	6 667	7 895	14 562
Retraités percevant un droit dérivé seul	25	501	526
Retraités percevant les deux à la fois	194	3 108	3 302
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	3,9%	4,6%
Lisieux			
Nombre total de retraités	1 921	3 200	5 121
Retraités percevant un droit direct seul	1 818	1 956	3 774
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	147	157
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 097	1 190
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	4,6%	4,5%
Bayeux			
Nombre total de retraités	1 373	2 367	3 740
Retraités percevant un droit direct seul	1 331	1 578	2 909
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	118	123
Retraités percevant les deux à la fois	37	671	708
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	5,4%	5,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

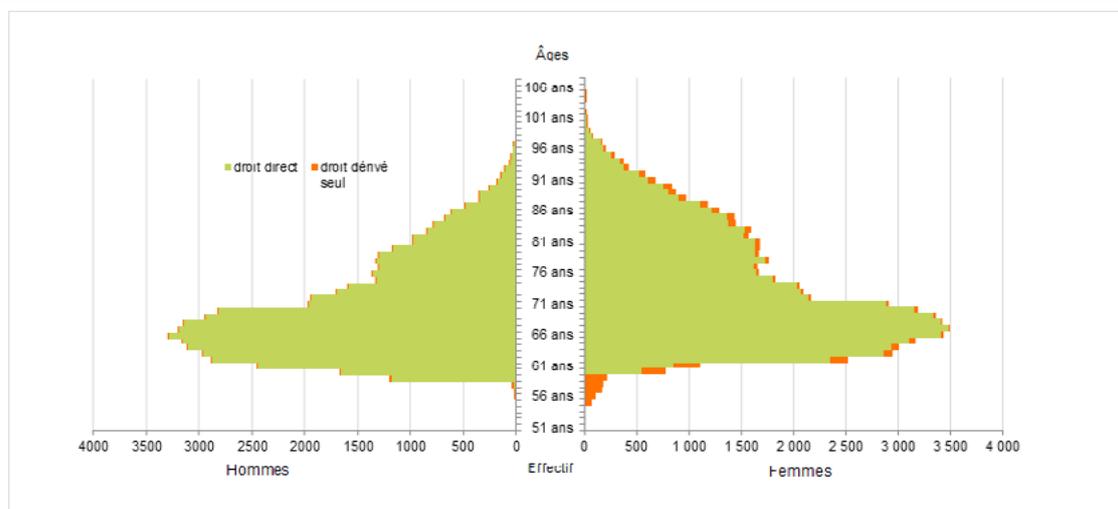


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 276	4 487	7 763
Droits directs (retraites personnelles)	3 060	3 240	6 300
Droits dérivés (retraites de réversion)	216	1 247	1 463
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	108	159	267
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 711	842	2 553
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,3 ans	61,8 ans
Droits dérivés	73,6 ans	71,9 ans	72,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	36,5%	30,6%	33,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	54 898	66 488	121 386
Retraités percevant un droit direct seul	53 156	45 933	99 089
Retraités percevant un droit dérivé seul	247	3 027	3 274
Retraités percevant les deux à la fois	1 495	17 528	19 023
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,7%	1,9%	1,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 578	6 858	22 436
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,8 ans	73,8 ans	72,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	912 €	702 €	797 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 180 €	1 003 €	1 096 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,4%	40,5%	27,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

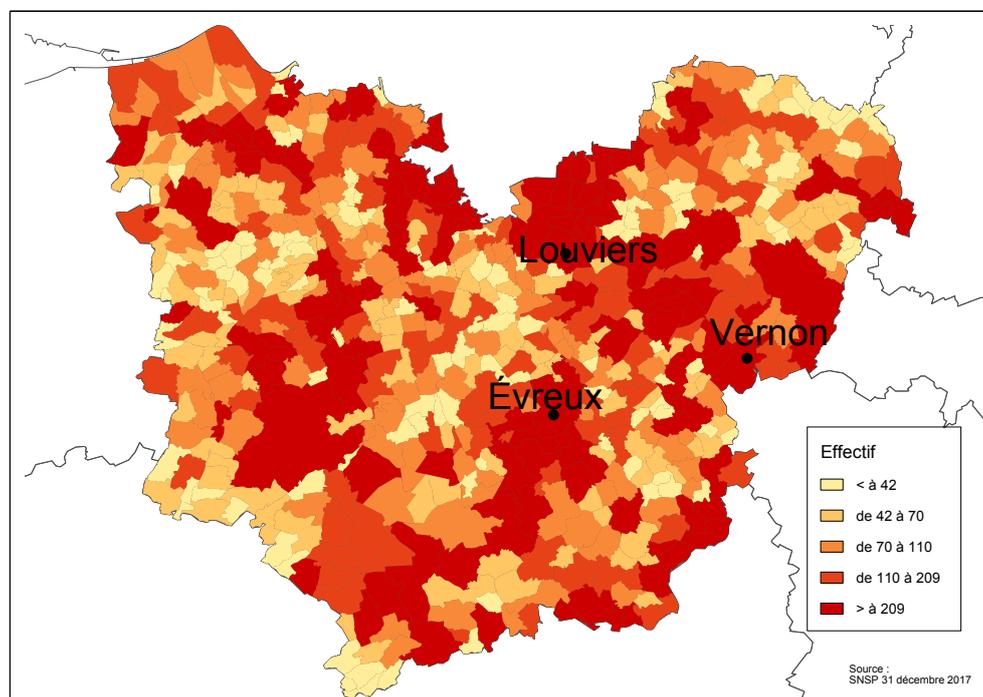
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Évreux			
Nombre total de retraités	3 232	4 949	8 181
Retraités percevant un droit direct seul	3 143	3 342	6 485
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	222	235
Retraités percevant les deux à la fois	76	1 385	1 461
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	4,0%	4,5%
Vernon			
Nombre total de retraités	1 977	2 677	4 654
Retraités percevant un droit direct seul	1 936	1 707	3 643
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	167	171
Retraités percevant les deux à la fois	37	803	840
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	2,8%	3,8%
Louviers			
Nombre total de retraités	1 473	2 181	3 654
Retraités percevant un droit direct seul	1 392	1 360	2 752
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	85	91
Retraités percevant les deux à la fois	75	736	811
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	3,2%	3,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

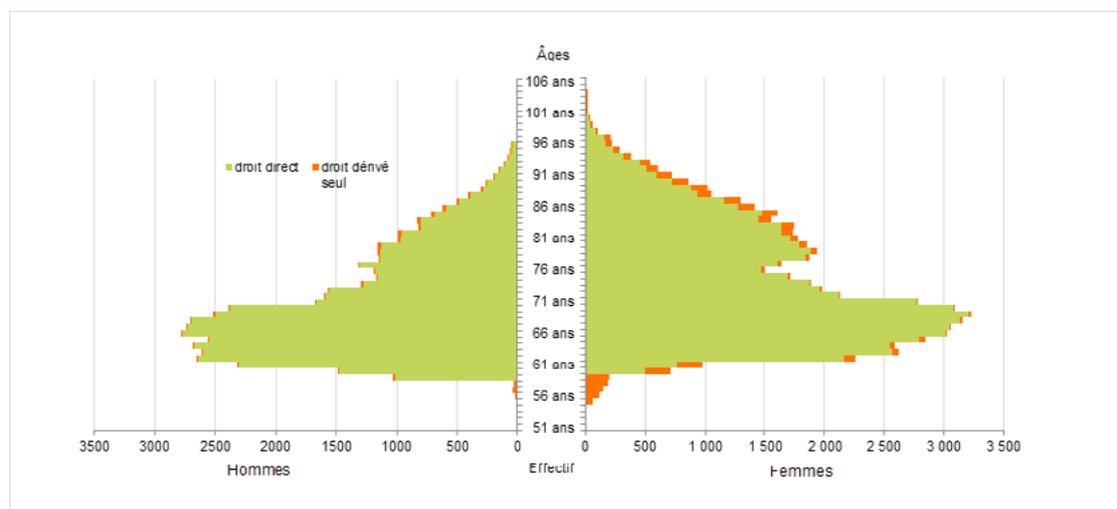


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 870	3 926	6 796
Droits directs (retraites personnelles)	2 619	2 804	5 423
Droits dérivés (retraites de réversion)	251	1 122	1 373
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	125	146	271
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 365	658	2 023
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,2 ans	61,9 ans
Droits dérivés	76,0 ans	72,2 ans	72,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	49,4%	40,7%	44,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	48 957	64 860	113 817
Retraités percevant un droit direct seul	46 832	45 853	92 685
Retraités percevant un droit dérivé seul	592	3 533	4 125
Retraités percevant les deux à la fois	1 533	15 474	17 007
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	2,2%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 250	5 619	18 869
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,5 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	716 €	571 €	634 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 141 €	950 €	1 046 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,4%	57,5%	42,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

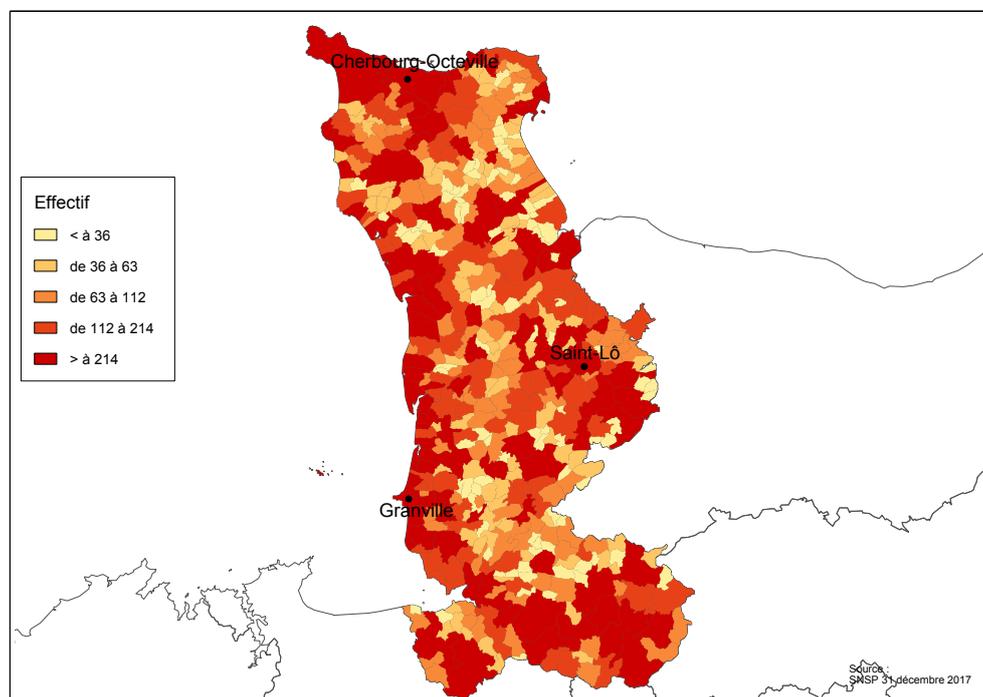
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cherbourg-Octeville			
Nombre total de retraités	3 050	4 848	7 898
Retraités percevant un droit direct seul	2 960	3 112	6 072
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	326	338
Retraités percevant les deux à la fois	78	1 410	1 488
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	4,6%	4,3%
Saint-Lô			
Nombre total de retraités	1 641	2 701	4 342
Retraités percevant un droit direct seul	1 569	1 832	3 401
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	131	138
Retraités percevant les deux à la fois	65	738	803
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	4,9%	4,7%
Granville			
Nombre total de retraités	1 648	2 691	4 339
Retraités percevant un droit direct seul	1 581	1 827	3 408
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	118	124
Retraités percevant les deux à la fois	61	746	807
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	2,5%	2,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

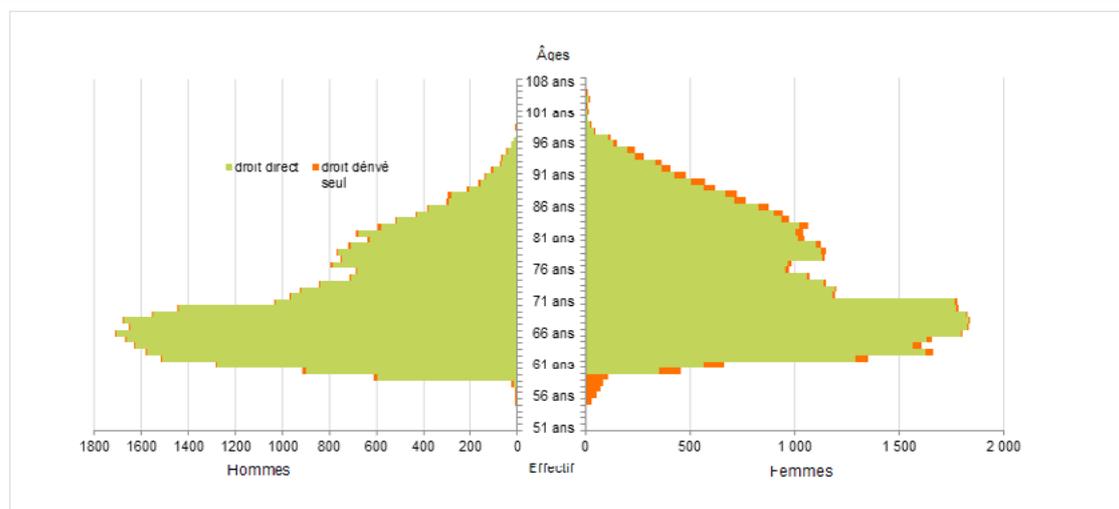


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 638	2 265	3 903
Droits directs (retraites personnelles)	1 497	1 670	3 167
Droits dérivés (retraites de réversion)	141	595	736
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	51	81	132
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	844	539	1 383
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,0 ans	61,7 ans
Droits dérivés	75,7 ans	72,7 ans	73,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	41,3%	36,5%	38,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	30 248	39 409	69 657
Retraités percevant un droit direct seul	28 720	27 753	56 473
Retraités percevant un droit dérivé seul	301	1 648	1 949
Retraités percevant les deux à la fois	1 227	10 008	11 235
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 243	4 050	12 293
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,7 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	771 €	629 €	691 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 112 €	949 €	1 028 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,2%	52,1%	37,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

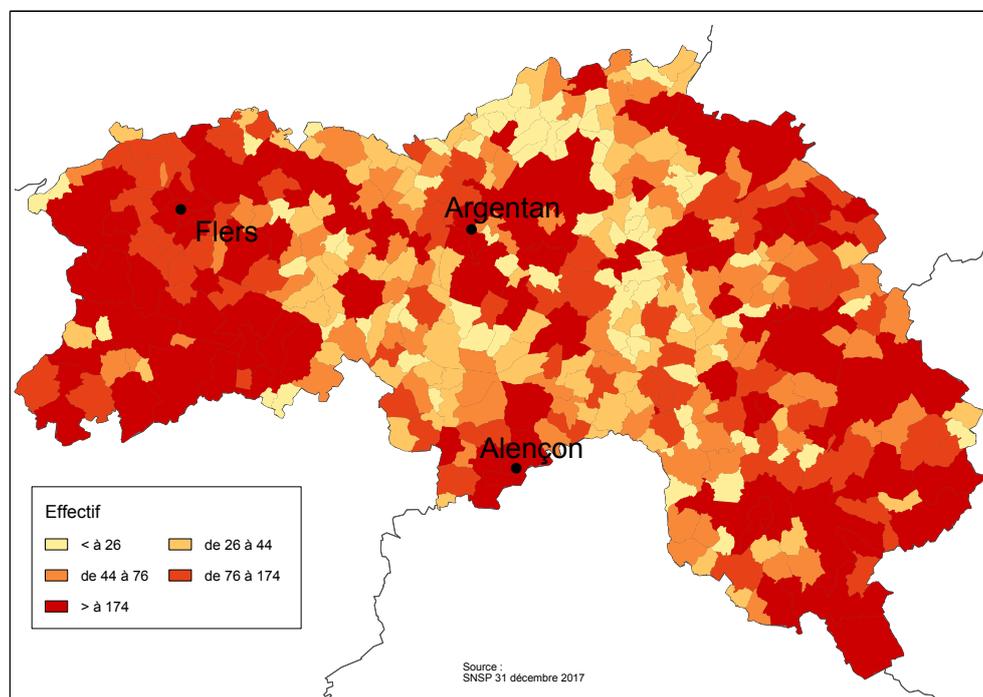
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Alençon			
Nombre total de retraités	2 279	3 647	5 926
Retraités percevant un droit direct seul	2 176	2 457	4 633
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	131	141
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 059	1 152
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	5,2%	5,7%
Flers			
Nombre total de retraités	1 550	2 322	3 872
Retraités percevant un droit direct seul	1 440	1 447	2 887
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	95	105
Retraités percevant les deux à la fois	100	780	880
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	3,1%	3,4%
Argentan			
Nombre total de retraités	1 403	2 135	3 538
Retraités percevant un droit direct seul	1 340	1 379	2 719
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	97	103
Retraités percevant les deux à la fois	57	659	716
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	3,7%	3,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

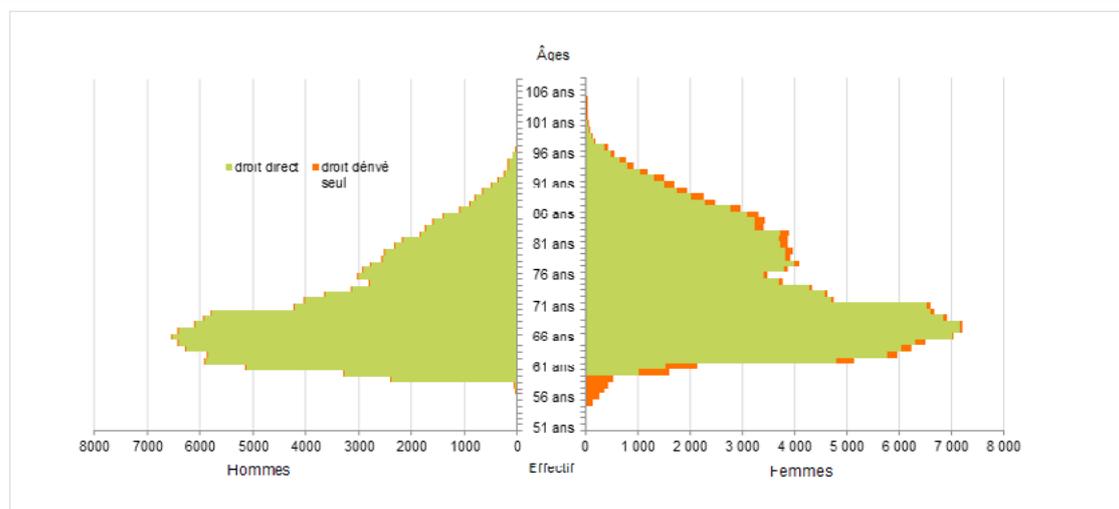


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 516	9 302	15 818
Droits directs (retraites personnelles)	6 157	6 580	12 737
Droits dérivés (retraites de réversion)	359	2 722	3 081
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	255	354	609
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 262	1 579	4 841
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,4 ans	62,0 ans
Droits dérivés	74,0 ans	72,3 ans	72,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	33,9%	28,8%	31,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	113 900	146 848	260 748
Retraités percevant un droit direct seul	110 518	96 674	207 192
Retraités percevant un droit dérivé seul	440	7 836	8 276
Retraités percevant les deux à la fois	2 942	42 338	45 280
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	2,4%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	30 801	11 970	42 771
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,5 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	910 €	666 €	773 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 166 €	986 €	1 087 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,5%	48,8%	32,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

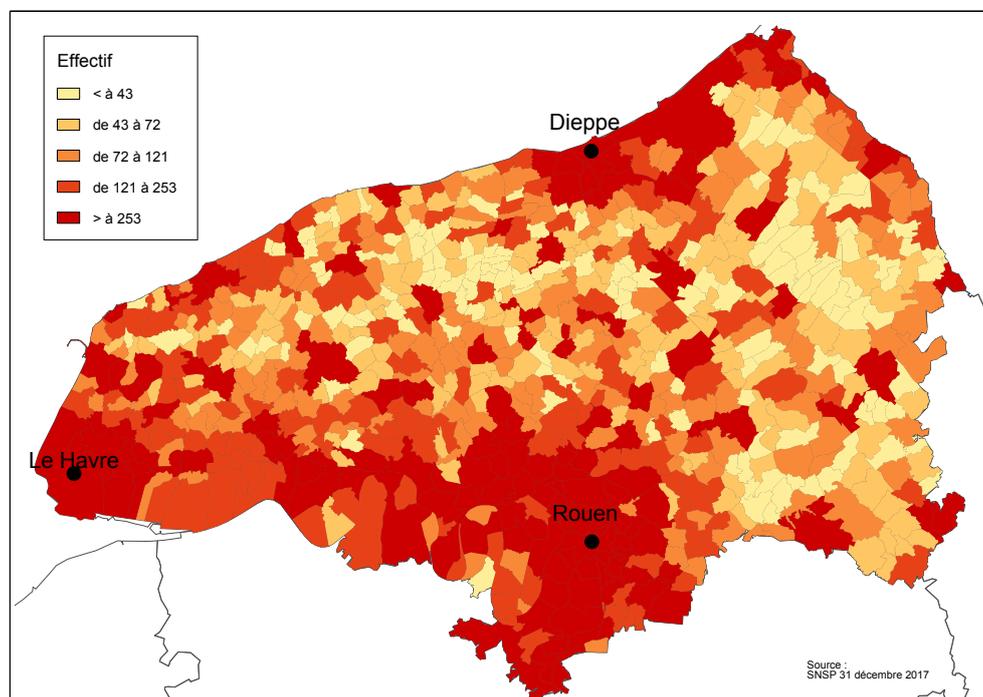
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Havre (Le)			
Nombre total de retraités	14 955	20 959	35 914
Retraités percevant un droit direct seul	14 624	12 531	27 155
Retraités percevant un droit dérivé seul	34	1 396	1 430
Retraités percevant les deux à la fois	297	7 032	7 329
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,1%	3,3%
Rouen			
Nombre total de retraités	6 526	9 965	16 491
Retraités percevant un droit direct seul	6 338	6 850	13 188
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	484	492
Retraités percevant les deux à la fois	180	2 631	2 811
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	4,7%	5,5%
Dieppe			
Nombre total de retraités	3 002	4 966	7 968
Retraités percevant un droit direct seul	2 903	3 095	5 998
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	251	258
Retraités percevant les deux à la fois	92	1 620	1 712
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	4,1%	4,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.